



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une rentrée scolaire sereine et déterminée

**Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) se réjouit de la rentrée de ses 129'300 élèves et 13'600 enseignantes et enseignants lundi 23 août prochain. Si la situation sanitaire requiert des mesures de prudence, les chantiers de l'école avancent et, chaque année, les progrès s'intensifient. Avec la généralisation de l'éducation numérique au primaire, un cadre général d'évaluation revu et plus équilibré, les établissements de formation qui travaillent sur leur concept d'école plus inclusive et déjà près de 950 places d'apprentissages créées sur l'objectif de 1000, l'école vaudoise se dote d'outils pour faire face aux défis actuels de notre société.**

La stratégie de vigilance et de surveillance mise sur pied en étroite collaboration entre le Médecin cantonal et le DJFC est toujours en place, comme lors de l'année scolaire 2020-2021. Le nombre de cas COVID des jeunes en formation est monitoré deux fois par jour et les chiffres sont publiés régulièrement et en toute transparence sur la FAQ destinée tant aux parents, qu'aux professionnelles et professionnels de l'éducation et aux élèves. À quelques jours de la rentrée, la tendance est à une légère hausse de cas positifs des moins de 18 ans, une tendance qu'on observe également dans la population générale. Cette situation justifie le maintien de mesures générales de protection à l'école.

#### Mesures accrues du 23 août au 10 septembre

Le masque sera porté par l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs des lieux de formation jusqu'au 10 septembre prochain. Dès la rentrée et jusqu'à cette même date, les élèves du secondaire II, Gymnases et Écoles professionnelles, en feront de même à l'intérieur des bâtiments. Enfin, cet effort de trois semaines est aussi demandé aux élèves de 9e à 11e année sur l'ensemble du périmètre de leur école. Le but est de tout faire pour éviter que des élèves manquent ces jours importants du début de l'année. Mais le masque seul ne suffira pas. Les gestes barrières restent essentiels et seront rappelés dès la rentrée, de même que l'aération des classes. Pour aider à sensibiliser sur cette nécessité d'aérer, le Département va acquérir, dans un premier temps, entre 500 et 1000 nouveaux capteurs de CO2. Si l'expérience est concluante, toutes les salles de classe seront équipées.

## Réagir face aux difficultés scolaires et psychosociales des jeunes

Ces 18 derniers mois, les jeunes font preuve d'une solidarité à toute épreuve en appliquant les mesures sanitaires destinées à protéger les plus vulnérables, mais leur parcours scolaire a été rendu plus difficile. Depuis plus d'une année, le DFJC s'emploie à apporter des réponses à ces difficultés à tous les niveaux, de l'école obligatoire aux hautes écoles. Sur le plan pédagogique, entre août 2020 et juin 2021, les élèves de l'école obligatoire et de l'école postobligatoire ont pu bénéficier de 40'000 périodes supplémentaires d'appui. Les plus fragilisés reçoivent un accompagnement pédagogique individuel. Toute une série de mesures a aussi été mise en place sur le plan psychosocial ou financier, par exemple: des heures supplémentaires pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire, des soutiens financiers aux étudiants précarisés ou encore des journées d'activités extrascolaires. L'ensemble de ces mesures représente un montant de plus de 10 millions de francs.

## Des progrès et la détermination d'avancer

Les quatre chantiers prioritaires du DFJC (valorisation de la formation professionnelle, consolidation de la loi sur l'enseignement obligatoire, éducation numérique et Concept 360°) ont pour ambition commune d'améliorer le système de formation dans ses missions d'instruction, d'éducation et d'intégration pour tous les jeunes du canton. L'augmentation du taux de certification à 25 ans, la hausse du nombre de places d'apprentissage et la réduction du nombre d'élèves en décrochage font partie des avancées concrètes et atteintes par le Département. La loi sur l'enseignement obligatoire est désormais consolidée grâce à un système de promotion (cadre général d'évaluation) revu pour être plus équilibré et plus clair pour les élèves et les parents. L'éducation numérique se généralise à l'école primaire et les phases pilotes démarrent à l'école secondaire. Enfin, les établissements de l'école obligatoire avancent dans la rédaction de leurs concepts 360° en vue d'une école à visée plus inclusive, alors qu'au postobligatoire, le concept cantonal est prêt à être soumis aux acteurs de la formation et de la jeunesse. Le DFJC continue par ailleurs à déployer sa politique de durabilité construite sur la base des expériences de terrain. Un travail important se poursuit pour réduire les discriminations, qu'il s'agisse des mesures contre la précarité menstruelle ou de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lieux de formation. La brochure de la rentrée permet d'avoir une vue d'ensemble des progrès constatés et des objectifs à atteindre.

## Débuts encourageants pour le projet pilote de 12<sup>e</sup> année certificative

Un projet pilote de 12<sup>e</sup> année a également démarré l'an passé dans trois classes à Lausanne, Renens et Apples-Bière. Cette année supplémentaire ciblée sur certaines matières a donné l'occasion à la majorité des élèves concernés d'atteindre des résultats suffisants à leur projet professionnel. Parmi eux, 80% ont obtenu leur certificat complet de fin d'études. Ce projet expérimental pourrait être déployé progressivement dans les régions du canton.

Alors qu'elle fait face à des défis de société inédits à travers la gestion de la crise sanitaire ou des préoccupants enjeux climatiques, l'école vaudoise avance avec détermination vers ses objectifs, consciente, à l'instar de l'ensemble de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, de l'importance de sa mission.

Lausanne, le 17 août 2021

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DSAS, Dr Eric Masserey, Médecin cantonal adjoint, Direction générale de la santé

### **LIENS**

[Vidéo de la conférence de presse](#)

[FAQ pour les parents et les professionnels de la formation](#)

[Brochure et les actualités de la rentrée](#)

[Vidéo: Regards croisés sur le projet pilote de 12e année certificative dans l'école vaudoise](#)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**